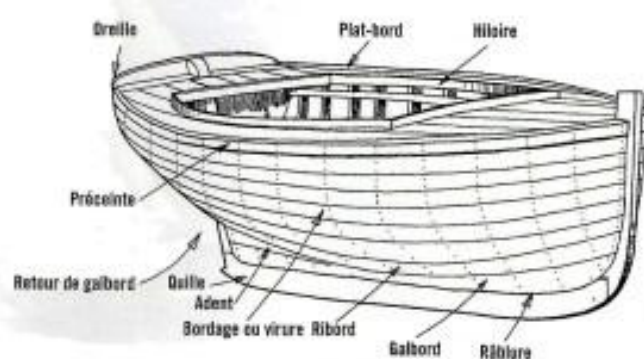
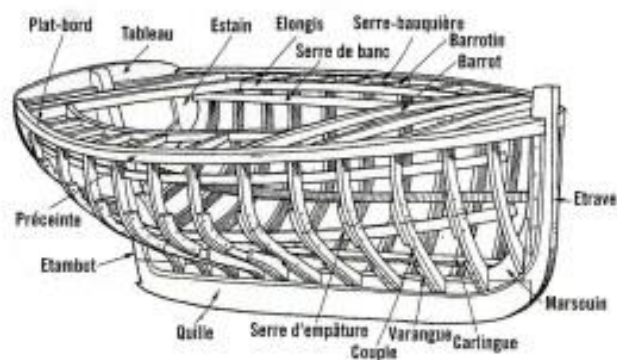
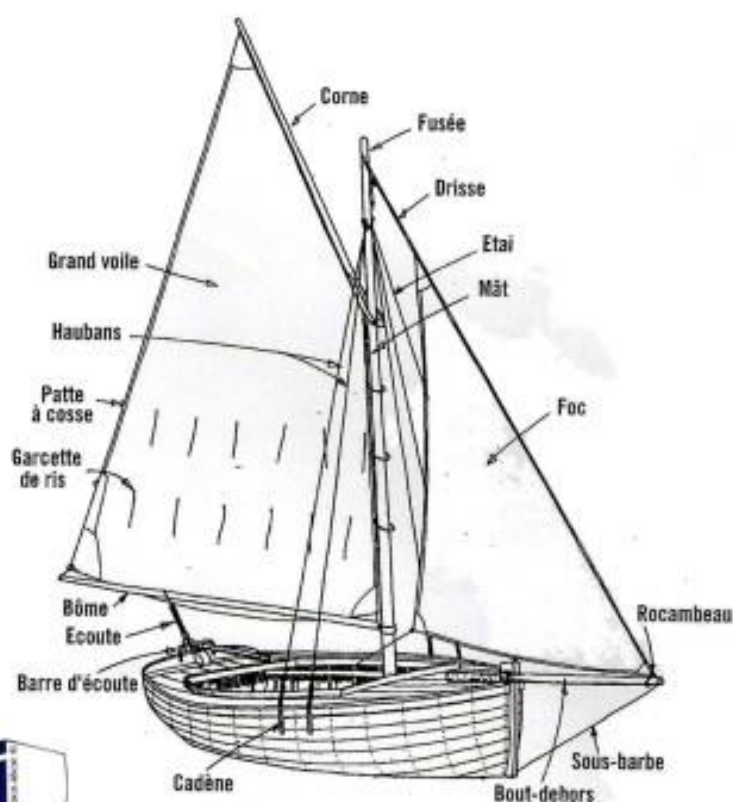




LEXIQUE DES TERMES DE CHARPENTE MARINE:

Par Bruno Fleurisson, 2011 /Version 15 avril 2011

Éléments de description d'un bateau:



ABOUT

Extrémité d'une planche (bordage de carène ou de pont). Plusieurs planches de bordage mises bout à bout constituent une virure.

ACCORE

Pièce de bois droite qui sert à maintenir le navire pendant sa construction sur cale. Les accores prennent le nom de la partie de la charpente à laquelle elles sont appliquées ; telles sont les accores du fond, les accores intermédiaires, celles de l'étrave, de l'étambot, etc.

ACCULE

Terme qui se rapporte aux varangues. Les varangues acculées sont celles qui ne sont pas perpendiculaires à la quille, par exemple celles de l'avant de la coque

AIGUILLE

Pièce maîtresse située à l'arrière de la charpente axiale, dans le prolongement de la quille et fixée à l'étambot.

ALLONGE

Partie plus ou moins verticale du sommet d'un couple. Au-dessus du plat-bord, l'allonge se prolonge par la jambette de pavois. A l'arrière les allonges de voûtes aboutissent à la base du tableau.

APOTRES

Pièces de bois de section triangulaire clouées de part et d'autre de l'étrave au ras de la râblure pour renforcer la tenue du bordé.

AUBIER

Partie tendre et vivante de l'arbre où circule la sève, entre l'écorce et le duramen.

BARROT

Pièces de la charpente haute du navire fixées contre les membrures et assemblées sur la serre bauquière, assurant la tenue transversale de la coque, et sur lesquelles reposent les lames. Elles sont légèrement courbes (bougues) pour faciliter l'écoulement de l'eau. Suivant les constructions, on trouve des « barrotins » et des « élongis ».

BARROTIN

Section de barrot installée entre les entremises d'un panneau ou d'une écoutille et la bauquière en abord.

BATAYOLE

Montant en bois ou métallique installé au-dessus d'un pont et servant à soutenir une lisse de bastingage (Gazelle des Sables).

BAUQUIERE

Ceinture intérieure d'un navire, formée de pièces de bois qui, par leur épaisseur, servent à lier les couples entre eux, et en même temps, à soutenir les baux par leurs extrémités. Il y a une bauquière à la hauteur de chaque pont et des gaillards. Les pièces de ces longues ceintures sont bout à bout, et on les lie par une seconde ceinture intérieure, appliquée à écarts croisés contre la première, et dont le nom est serre-bauquière. Ces diverses pièces sont clouées sur les couples.

BITTES

Tourillons de bois ou de métal implantés sur le pont pour y tourner des manœuvres telles que les amarres.

BITTON

Littéralement petite bitte, mais aussi petits montants servant à tenir la caisse du bout-dehors, ou encore montants d'un guindeau.

BORDAGE

Planche qui recouvre la coque. L'ensemble des bordages s'appelle le bordé.

BORDE

Pièces de bois composant le bordage. Ces pièces sont fixées sur les membrures et forment des lignes longitudinales appelées virures.

BOSSOIR

Poutre saillant à l'extérieur de la coque afin de pouvoir hisser des objets ; bossoirs d'ancres, bossoirs d'embarcations.

BOUCHAIN

Partie arrondie de la carène du navire faisant la jonction entre les fonds et la muraille.

BOUGE

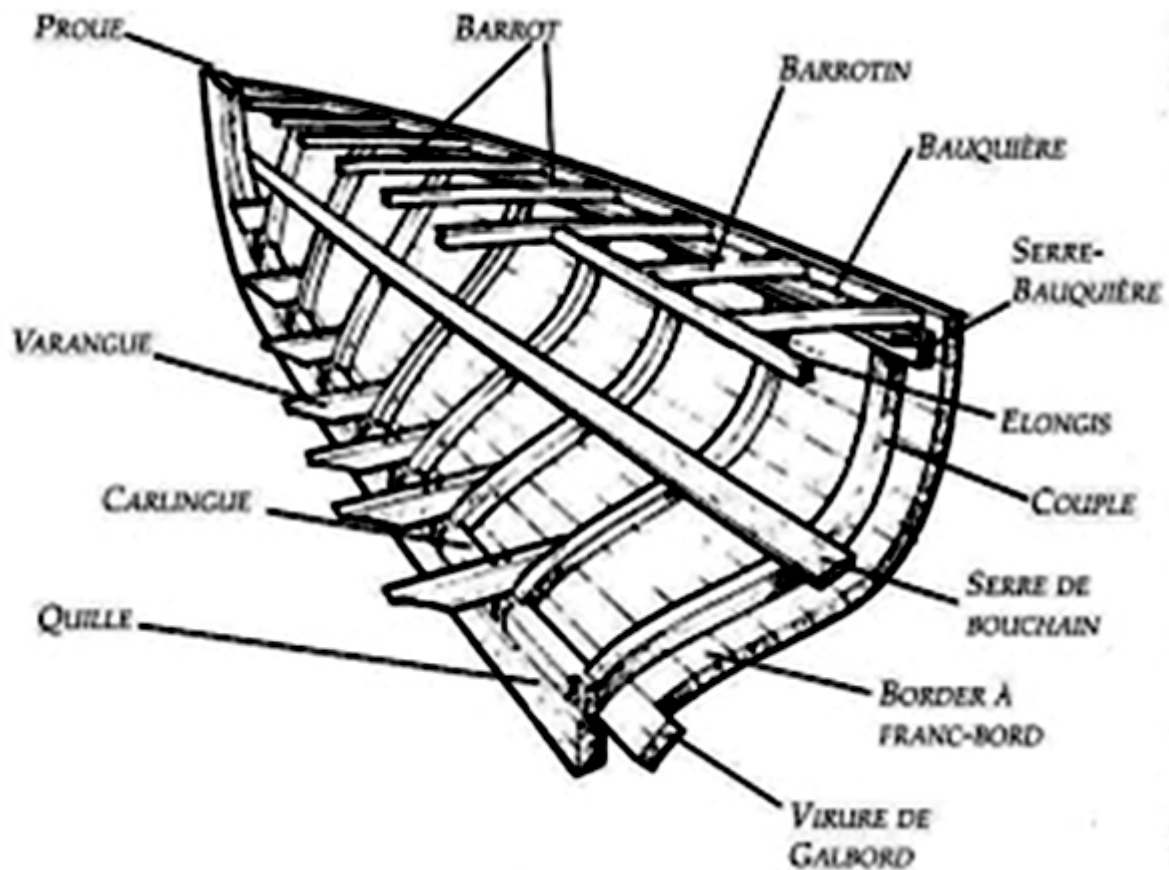
Courbure de la face supérieure d'un barrot.

BRION

Partie de la charpente axiale correspondant à la jonction entre quille et étrave, peut être plus ou moins arrondie.

BROCHETAGE

Etude de la forme et des dimensions de chacun des bordages pour qu'il puisse s'ajuster contre le bordage précédent.



CABILLOT

Grosse cheville en bois (ou métallique) avec un manche, s'installe dans les trous des râteliers pour y tourner des manœuvres.

CADÈNES

A l'origine, chaîne à 2 ou 3 maillons qui servait à tenir la frette des caps de moutons. Sur nos petits voiliers, il est plus correct de parler de lattes de haubans.

CAISSE

A propos d'une poulie, c'est le bloc de buis (composé des joues et des entretoises) qui contient les réas ; à propos d'un espar, c'est son extrémité carrée ou polygonale : caisse du bout-dehors, du beaupré, du mât de hune.

CALFATAGE

Procédé consistant à étancher les joints entre les bordés en les remplissant d'étoupe avec un fer à calfat.

CAN

Face la plus étroite d'une pièce de bois dans le sens de sa longueur. Une pièce est placée de « can » lorsqu'elle repose sur cette face

CAP DE MOUTON

Poulie élémentaire faite d'un bloc de buis lenticulaire percé de trois trous et portant une engoujure sur son pourtour.

CAPOT

Coffrage au-dessus d'une ouverture de pont.

CARAVELLE ou CARVELLE

Clou de section rectangulaire (différent de pointe de section ronde), à la tête en forme de diamant épointé servant à verrouillé un bordé à sa pose dont la pointe est en forme de burin permettant de couper la fibre du bois perpendiculairement à son fil

CARLINGUE

Forte pièce de buis ou autre bois dure de même largeur que la quille fixée au-dessus de manière à renforcer la tenue des varangues et le plus souvent prévue pour recevoir la mortaise de pied de mat afin de répartir l'effort et de ne pas affaiblir la quille.

CARIE

Maladie affectant le bois et due à l'action des champignons.

CARREAU

Dernier bordage vers le haut de la coque d'un canot. Analogue aux préceintes sur un plus gros bateau.

CERCLES DE MAT

Appelés parfois raks : cercles en bois de châtaigner qui coulissent autour du mât et servent à tenir le guindant d'une voile aurique.

CHANTIER

Berceau en bois découpé à la forme d'un canot de manière à le tenir sur le pont d'un navire.

CHAUMARD

Bloc de bois avec une mortaise équipée d'un réa pour y faire passer une manœuvre

CHOUQUE

Gros billot de bois, fixé au tenon du sommet d'un mât par une entaille de forme carrée pour emboîter un mât dans un mât supérieur.

CLAIREVOIE

Petite galerie ajourée surmontant une ouverture du pont.

CLAN

Mortaise pratiquée dans un espar (bout-dehors, bôme, flèche de mât) équipée d'un réa pour le passage d'une drisse.

CLIN

Manière de disposer les bordés. Contrairement aux bordés à franc-bord qui se joignent par la tranche sans se superposer, les bordés à clin se recouvrent l'un l'autre comme les ardoises d'un toit.

En aucun cas ce mot ne peut désigner un bordé mais seulement la façon de disposer ceux-ci les uns par rapport aux autres, inclinés par rapport à la ligne générale de la bordure. Il ne peut jamais être employé au pluriel. Lorsqu'un bateau construit à clin se disloque, on dit qu'il est déclinqué et, par déformation, déglingué.

COMPAS

- à verge pour le traçage sur salle et pour tracer de grandes courbes et cercles.
- à bordage pour prendre la largeur des fermures.

CONTRE-QUILLE

Pièce maîtresse de la charpente axiale posée au-dessus de la quille et sur laquelle on fixe les varangues.

CORNIERS

Allonges extérieures, de chaque côté du tableau, formant les deux angles où se rejoignent les virures du pavois et celles du tableau.

COUPLE

Nom donné à chaque ensemble de pièces courbes, symétriques par rapport à la quille sur laquelle ils sont fixés perpendiculairement, et montant jusqu'au plat-bord. Chaque ensemble est formé de varangues, de genoux et d'allonges.

COURBE

Pièce de bois qui sert à renforcer la liaison entre deux autres éléments de charpente : courbes de barrots à la jonction entre barrot et bauquière.

COURONNEMENT

Lisse au-dessus du tableau arrière.

COURSIVE

Couture se trouvant autour des hiloires ou des plats-bords

COUTURE

Jonction de deux bordages dans le sens de la longueur. Les coutures sont calfatées.

CRAPEAU

L'extrémité de la barre de gouvernail dont la roue commande les déplacements par l'intermédiaire des drosses. Voir 'tamisaille'.

CROC

Outil en forme de serpe de l'épaisseur des coutures servant à dé calfater une couture.

DALOT

Ouverture à la base du pavois pour évacuer l'eau embarquée.

DAUPHINS

Pièces de bois courbes au nombre de deux ou trois de chaque côté de la guibre.

DAVIER

Sorte de gros réa ou de rouleau tournant entre deux montants pour faire passer un cordage ou une chaîne : par exemple entre l'oreille et l'étrave des langoustiers et des thoniers.

DEPAYOLAGE

Enlèvement du vaigrage de fond ou du parquet.

DROIT FIL

Se dit d'un matériau que l'on utilise dans le sens naturel de ses fibres.

DROSSES

Les drosses sont les câbles qui transmettent les mouvements de la barre à roue au safran. Les drosses peuvent être également constitués par un cordage, un filin, une chaîne ou une tringle métallique.

DUNETTE

Partie arrière surélevée du pont.

ÉCART

Jonction des deux bouts de planches du bordé de la coque ou du pont.

ÉCOUTILLE

Ouverture dans le pont pour accéder à l'intérieur de la coque

ÉCUBIERS

Manchons métalliques à la base du pavois de part et d'autre de l'étrave pour le passage des chaînes ou des amarres.

ELONGIS

- dans un mât composé : poutres longitudinales au-dessus des jottereaux, elles servent à soutenir la hune
- dans le charpentage : poutres installées entre deux barrots dans le sens de la longueur du pont pour aménager les ouvertures : écoutilles, capots... Sur les petits bateaux, on parle plutôt d'entremises.

EMPLANTURE

Bloc de bois (percé d'une mortaise), installé sur la carlingue pour recevoir le tenon du pied de mât.

ENGOUJURE

Encoche pratiquée autour d'un objet (poulie, cosse) pour y installer une estrope.

ÉPITE

Petite cheville de bois ; il y en a de rondes et de carrées, pour boucher les trous qui se trouvent accidentellement, dans les pièces de bois. Il y en a d'autres en forme de coin, pour être enfoncées dans les extrémités des gournables, afin d'arrêter celles-ci à leur place.

ÉPITOIR

Poinçon en fer avec lequel on introduit les épites dans les gournables.

ÉPONTILLE

Poutre installée verticalement entre la carlingue et le pont pour le soutenir. Une petite épontille peut aussi soutenir un banc de quart.

EPURE

Plan dessiner à l'échelle UN.

ÉQUERRAGE

Angle fait par les deux bords d'un couple vus de dessus. Plus on se rapproche de l'avant ou de l'arrière, plus l'équerrage est important.

ÉQUERRE

1. Instrument servant à tracer des angles droits.
2. Fausse équerre, voir sauterelle.
3. Coupe d'équerre, coupe réalisée à angle droit.

ERSEAU

Anneau de cordage que l'on capelle sur le tolet.

ESTAIN

Dernier couple dévoyé de l'arrière, dont les deux faces avant et arrière sont perpendiculaires à la face supérieure de la quille, mais oblique par rapport au plan longitudinal du navire. Ils servent de renfort aux différentes pièces constituant le tableau arrière.

ÉTAMBOT

Pièce droite ou plus ou moins courbe et d'inclinaison variable (quête) fixée sur la partie arrière de la quille. Elle reçoit la fixation des bouts des bordés (navires ayant la partie arrière pointue). Elle sert de renfort central aux pièces constituant le tableau.

ÉTAMBRAI

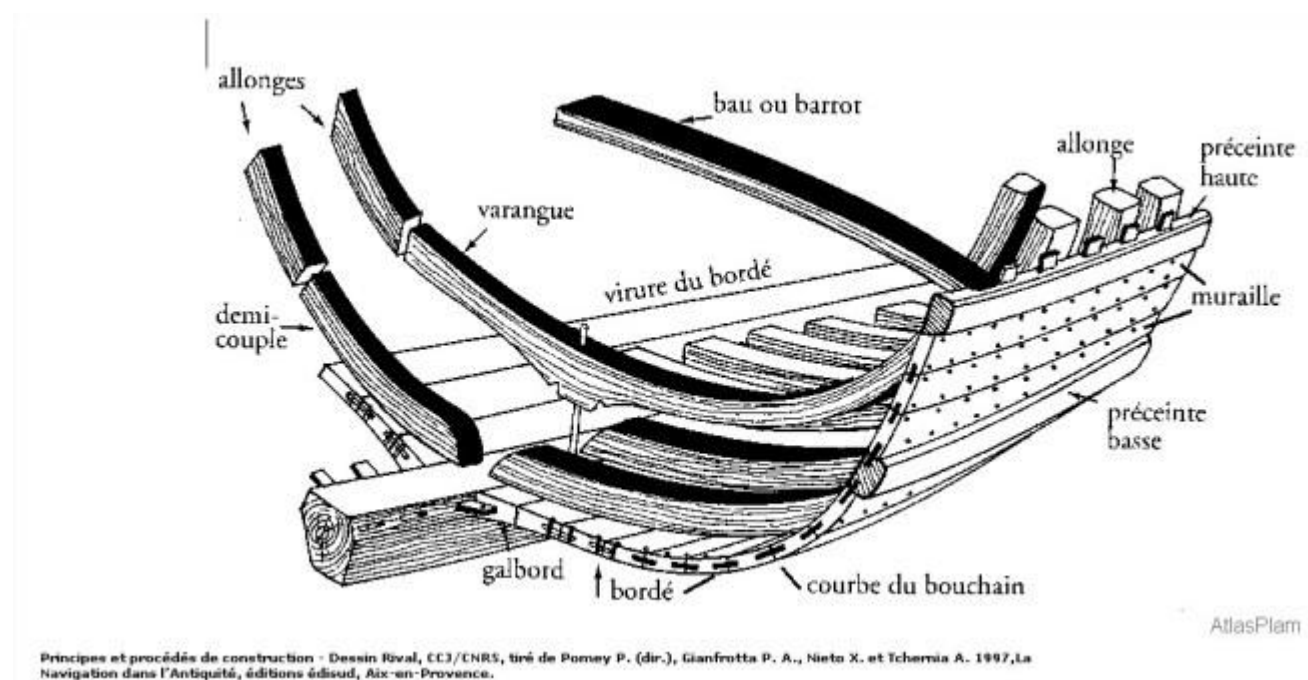
Ouverture pratiquée dans le pont pour permettre d'y passer un mât. Elle est renforcée par un collier de bois : le coussin d'étambrai, lui-même assuré sous le pont par des élongis ou des traversins. Le mât se trouve coincé dans l'étambrai par des cales en bois. Le tout est protégé par un capuchon circulaire, la braie.

ÉTRAVE

Pièce avant de l'ossature de coque. Elle prolonge la quille, à qui elle est fixée extérieurement par le brion, intérieurement par le marsouin. L'extrémité supérieure de l'étrave en est le nez. Quand l'étrave est heureuse, les moustaches lui poussent ! Elle dépasse souvent le niveau du pont et, traversée par une tige de métal, la paille d'étrave, sert de bitte d'amarrage. L'étrave peut être doublée intérieurement d'une contre-étrave ou plastron, extérieurement d'un taille-mer fréquemment métallique.

ÉTUVAGE

Procédé consistant à placer des pièces de bois dans un coffrage à l'intérieur duquel circule de la vapeur. La chaleur et l'humidité assouplissent le bois et permettent de le ployer sans le briser.



Principe de construction

FARGUE

Petit pavois fait d'une planche clouée sur les allonges des couples d'un petit bateau. Petite moustache installée sur la lisse de chaque côté de l'étrave, avec chaumard encastré.

FIL A PLOMB POINTU

Sert à positionner l'ensemble des éléments de construction, étrave, étambot, tableau, couple, gabarit, etc. (les couples), par rapport à l'axe de la quille.

FILEUX

Planches clouées horizontalement sur deux jambettes contiguës à l'intérieur du pavois pour y amarrer les manœuvres.

FLEURIAU

Pièce de bois qui maintient provisoirement les couples pendant la construction du navire.

FOURCAT

Chacun des groupes de demi-varangues situées aux extrémités d'un navire, là où ces demi-varangues forment un angle si aigu qu'elles évoquent une fourche. La pièce de construction qui réunit les branches du fourcat de l'arrière à leur sommet se nomme fourcat d'ouverture.

FOURRURE DE GOUTTIÈRE

Ceinture de bois épais qui fait la liaison étanche entre les baux et les couples.

FRETTE

Cercle métallique qui entoure un espar. Les frettes sont équipées de pitons à oeil pour y frapper des manœuvres ou des poulies.

GABARIT

Patron en bois de faible épaisseur sur lequel on repique sur l'épure, les formes de la pièce à réaliser. Il devient un modèle grandeur nature pour sélectionner le bois le mieux adapté pour réaliser (après un traçage minutieux) la pièce du navire. Par extension : formes

GALBORD

Premier bordé du bas contre la quille. Le deuxième est le contre galbord, le troisième étant le ribord. Ils suivent en alternance les virures et les fermetures.

GAIAC

Bois exotique très dur servant à faire des cosses ou des réas.

GALOCHE

Entaille en forme de gueule de raie dans une pièce de bois pour y faire passer un cordage

GENOU

Pièce courbe de construction qui sert de liaison à deux autres qui se font suite, en se chevillant à mi-longueur sur chacune d'elles, en particulier partie courbée d'une membrure, entre la varangue et l'allonge.

GENOUILLERE

Pièce de bois taillée en angle droit fixée sur la membrure et servant de support au barrot de pont.

GOURNABLE

Longue cheville de bois dur (frêne) pour les assemblages de la charpente

GUIRLANDE

Pièce horizontale dont le fil est perpendiculaire à l'axe longitudinal liant au niveau de l'étrave les deux serres bauquières

HAUTS ou MURAILLE

Parties émergées de la coque. Synonyme d'*œuvres mortes*.

HERMINETTE

Sert d'abord à équarrir les pièces de bois brut, puis à mettre les bois à la forme.

HILOIRES

Planches en saillie sur le pont autour des ouvertures pour empêcher l'eau de rentrer dans la coque.

HOUPPIER

Partie supérieure d'un arbre.

HUPE

Foyer de pourriture dans une pièce de bois. Il se trouve le plus souvent dans un œil-de-perdrix.

ISHERWOOD

Procédé longitudinal le plus connu de construction des navires.

JAUGE

Sert à la mesure de base des assemblages, mortaises, tenons, etc. Elle est également utilisée en charpenterie traditionnelle. Mesure métrique d'un côté, mesure en pouces de l'autre. Longueur totale de cette jauge : un pied ; repliée, les deux branches côte à côte : un pouce.

JAUMIERE

Trou par lequel passe la mèche de gouvernail. Cet orifice s'appelle parfois la louve (sur les Bisquines).

JAMBETTE

Prolongement des membrures au-dessus du pont servant à fixer le pavois.

LARMIER

Saillie d'une pièce de bois, creusée par dessus en gouttière et qui laisse s'égoutter l'eau à une certaine distance du parement.

LISSE

Règle souple de faible section.

LISSE

Planche appliquée sur l'ensemble des couples pour ajuster leur alignement. Dans le système transversal de construction des coques on appelle lisses, des membrures longitudinales placées contre les couples pour contreventer ceux-ci. Dans le système longitudinal, les lisses deviennent les véritables membrures du navire et sont appliquées contre le bordé qu'elle renforcent.

LISSE DE PAVOIS

Bordages horizontaux qui coiffent le sommet des jambettes, du couronnement à l'étrave.

LISSE D'OUVERTURE

Planche clouée provisoirement entre les deux sommets d'un couple pour préserver leur écartement pendant la construction.

LISTON

Ceinture extérieure située légèrement en dessous du pont. Souvent faite d'un demi rond rapporté, elle sert de protection à la muraille et fait office de boudin ou de bourrelet. Ce peut être également une simple engoujure qui, peinte d'une autre couleur que la muraille, n'a d'autre but que décoratif et souligne les formes de la coque. Sans relief ni creux, c'est un livet.

LOUVE

Autre nom pour la jaumière sur les Bisquines.

MAILLE

Nom de l'espace entre deux membrures.

MAITRE-COUPLE

Couple le plus large situé au maître-bau ; c'est aussi la partie la plus large du bateau.

MATELAS

Pièces de bois jointives, fixées à la coque, à la position du blindage de ceinture.

MEMBRURES

Pièces chantournées ou découpées au plus près du fil du bois ; synonymes de couples. Il faut les distinguer des membrures ployées ou pliées, qui sont de plus petites sections que les couples, ce qui permet d'alléger le bateau, même si l'on doit en employer davantage.

MARGOUILLET

Sorte de pomme de bois dur, percée au milieu et présentant une engoujure sur son pourtour pour être estropée. Sert à guider certaines manœuvres.

MOINE

Gros chasse clou emmanché permettant de chasser les caravelles.

MOUSTACHES

Pièces de bois clouées sur la lisse de pavois, de part et d'autre de l'étrave, avec une découpe en galoche, parfois appelées fargues.

MURAILLE ou HAUTS

Parties émergées de la coque. Synonyme d'*œuvres mortes*.

NOIX

D'un mât : épaississement au niveau du capelage pour soutenir les haubans.

ŒIL DE PERDRIX

Point que l'on trouve parfois dans un nœud d'arbre, et qui est de couleur plus foncée que le reste du nœud. Ce peut être une cause de rebut d'une pièce de bois.

PARACLOSE

Vaigre mobile placée au-dessus des mailles pour pouvoir les visiter et les nettoyer.

PARCLOSE

Virure que l'on pose en dernier lors de la construction et qui est entrée en force.

PAVOIS

Ensemble des bordages cloués à l'extérieur des jambettes.

PLACARD

Pièce de bois avec une échancrure clouée sur un espar pour y faire passer une manœuvre (par exemple, à l'extrémité du pic pour le passage de l'écoute de la voile de flèche).

PLANE

Outil servant à retirer l'aubier des pièces de bois ou casser les arrêtes des poutres.

PLATS-BORDS

Pièces de bois plus épaisses que les lames du pont et ceinturant, avec les préceintes, les hauts du navire et servant de butée aux lames de pont.

PIECES MORTES

Pièces de bois constituant la liaison entre l'étrave et la quille (Brion) , et entre la quille et l'étambot (pièce morte arrière).

POINTE A TRACER

Sert à rayer le bois d'un trait très fin pour prendre les marques avant la coupe et l'usinage du bois.

PONT

Le pont, supporté par les barrots est un plancher formé par les lames de pont recouvrant le dessus de la coque. Il peut être continu et percé de quelques ouvertures, ou bien ne fermer qu'une partie de la coque, lorsque le bateau est à demi ponté. Les joints entre les lames de pont sont calfatés pour en assurer l'étanchéité. Les grands navires peuvent présenter plusieurs ponts.

PORTAGE

Partie où vient s'appuyer un objet : portage d'une ancre sur le pavois, portage de la corne sur le mât.

PORTE-MANTEAUX

Bossoirs d'embarcation installés sur le pont

PRÉCEINTES

Bordage ou série de bordages plus larges et plus épais que les autres servant de ceinture extérieure au navire pour maintenir et lier solidement entre eux les hauts des couples. Premier bordé des hauts.

QUART DE ROND

Moulure dont la saillie est déterminée par un quart de cercle. Instrument dont se sert le menuisier pour tailler la moulure de ce nom.

QUILLE

Pièce axiale longitudinale de la charpente des navires en bois. Elle se termine à l'avant par l'étrave et à l'arrière par l'étambot. Cet ensemble forme l'épine dorsale du navire. A l'intérieur, membrures et varangues viennent s'y fixer transversalement ; cela donne le squelette du bateau. En fonction du type de bateau, deux pièces peuvent venir renforcer la quille : la contre-quille (carlingue) à l'intérieur et la fausse quille à l'extérieur.

QUEUE DE SINGE :

Nœud en forme de queue que l'on trouve surtout après le sciage des pins, ils ne sont pas toujours traversant.

RÂBLURE

Feuillure triangulaire pratiquée le long de la quille et se prolongeant sur l'étrave et l'étambot, elle sert à la fixation des bordés.

RABOT

En cours d'usinage, les lames de pont et les bordés sont préparés au rabot pour les parties cintrées ou à la galère pour les parties droites ; on façonne ainsi les joints d'ouverture de calfatage.

- Le rabot rond, « à coffrer », sert à faire les creux, en particulier le coffrage du bordage par l'intérieur.
- Le rabot cintré sert pour l'intérieur des courbes.
- Le guillaume permet de faire les feuillures ou râblures.
- La varlope sert à faire les parties droites.

RACAGE

Collier fait d'un petit filin (le bâtard) sur lequel sont enfilées de petites pommes de bois. Sert à retenir l'encornât contre le mât.

ROUSTURE

Amarrage serré pour tenir l'une contre l'autre deux pièces de bois.

SABOT

Pièce de bois dans laquelle est creusée la mortaise d'emplanture du mât. Petite pièce de bois garnie de cuir suiffé qui se trouve à l'intérieur de la mâchoire d'une corne de gréement aurique. Elle est articulée sur la corne et vient s'appliquer sur le mât où elle fait office de glissière.

SANGLON

Pièce de bois triangulaire qui se posait, par l'une de ses extrémités, sur la troisième partie de la quille d'un vaisseau, vers l'arrière. Les sanglons remplaçaient parfois les varangues.

SAVATE

Pièce de bois articulée entre les deux branches d'un encornât afin qu'il glisse mieux sur le mât.

SERRE

Pièce d'assemblage longitudinale d'un navire en bois. Les serres sont fixées aux membrures, dont elles garantissent l'écartement, et renforcent ainsi la face interne de la muraille.

On distingue trois fonctions : serre de bouchain ou d'échouage, de banc ou bauquière. La *serre-bauquière* est la ceinture intérieure qui supporte les baux, sur lesquels repose le

pont.

Serre de renfort : liaison longitudinale sur la coque et transversale sur une cloison, servant à diminuer la portée des membrures ou des pièces de renfort en vue d'accroître la résistance.

SERRE BAUQUIERE

Élément de charpente longitudinal faisant le lien entre les membrures et les barrots de pont.

SERRE DE BOUCHAIN

Élément de charpente longitudinal fixé sur la face interne des membrures dans le rayon du bouchain pour accroître la résistance de la coque à la flexion.

TABLEAU

Partie arrière (plus ou moins inclinée) d'une coque. La lisse au-dessus du tableau s'appelle « couronnement ».

TAMISAILLE

Pièce intérieure, horizontale et formant un arc de cercle. Clouée sous les baux, elle supporte l'extrémité de la barre de gouvernail (le crapaud) dont la roue commande les déplacements par l'intermédiaire des drosses.

TAQUET

Pièce de bois avec deux oreilles servant au tournage des manœuvres.

TENON

Extrémité rétrécie d'une pièce de bois qui s'encastre dans la mortaise d'une autre. Extrémité supérieure d'un mât ou extrémité d'un beaupré taillée en carré pour recevoir le chouque. Le talon d'un bas-mât et le talon d'un beaupré sont terminés eux aussi par un tenon qui porte dans l'emplanture.

TOLET

Bâtonnet enfoncé dans un trou pratiqué dans le plat-bord d'une embarcation et destiné à retenir un aviron pendant sa nage. Le tolet peut être solitaire, dans ce cas l'aviron devra être muni d'un erseau : anneau de cordage que l'on capelle sur le tolet. Plus généralement les tolets vont par paire, fichés côte à côte et laissant entre eux juste l'espace nécessaire pour que l'aviron puisse s'y glisser et y travailler.

TOLETIERE

Renfort posé sur le plat-bord et destiné à recevoir soit un tolet soit une dame de nage

TONTURE

Courbure du pont dans le sens de la longueur.

TRAIT DE JUPITER

Assemblage de charpente servant à réunir deux pièces de bois bout à bout, et capable de résister à des efforts de traction ; il doit son nom au fait que sa forme rappelle celle d'un éclair, et que Jupiter était le dieu de la foudre : le trait de Jupiter est composé de deux coupes biaises à redent, de deux barbes et de deux clés de serrage.

TUBE D'ÉTAMBOT

Orifice pratiqué dans l'étambot pour laisser le passage à l'arbre d'hélice.

VAIGRAGE ou VEUGLÉ

Bordage intérieur de la coque, appliqué sur la face interne des couples.

VARANGUE

Pièce de bois qui épouse la forme de la coque intérieurement, qui se fixe sur la quille. Elle sert de base aux allonges dont se compose le couple, aussi support de plancher.

VIRURE

Suite de bordés ou de vaigres formant une ligne longitudinale d'un bout à l'autre du bateau.

Les principales virures extérieures sont :

- Le galbord qui s'encastre dans la quille à la râblure.
- Le bouchain qui se trouve à la jonction des fonds et de la muraille.
- La préceinte jointive au pont.
- Le pavois au-dessus du pont.

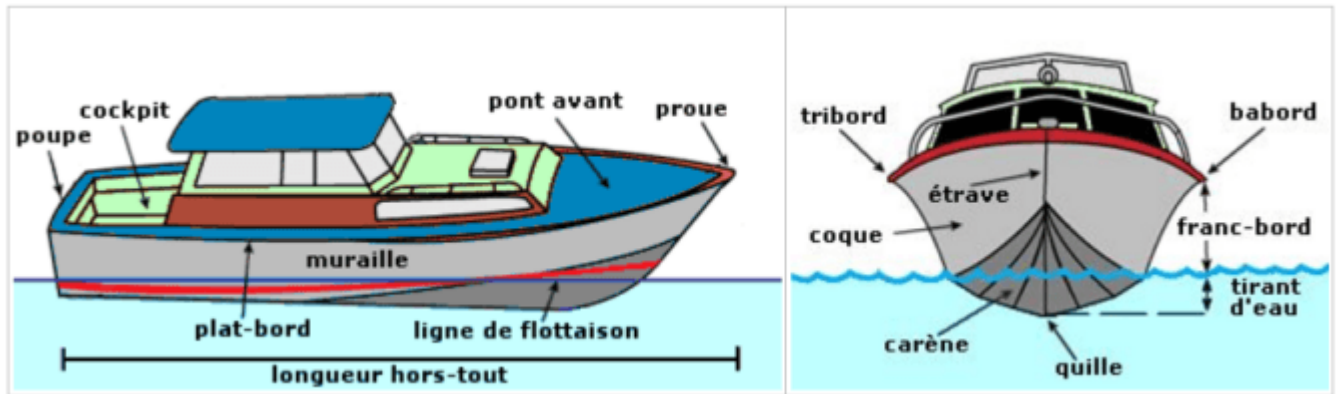
VEUGLÉ ou VAIGRAGE

Ensemble des bordés formant le revêtement intérieur de la coque.

WABSTRING :

Rabot né de la plane, se tenant à deux mains et servant essentiellement à lisser les parties internes comme externes des courbures : ajustage d'une membrure sciée.

EN QUELQUES MOTS:



Tirant d'eau: la distance verticale depuis la ligne de flottaison au point le plus bas de la quille

Franc-bord: la distance verticale de la ligne de flottaison jusqu'au plat-bord

Plat-bord: le rebord supérieur de la coque, ceinturant le pont

La coque: la structure du corps du bateau; ne comprend pas la superstructure, mâts ou le gréement

Le cockpit: Creux aménagé dans le pont arrière qui permet à l'équipage d'être protégé (ne pas confondre avec le cockpit d'un avion)

Bâbord: le côté gauche du bateau

Tribord: le côté droit du bateau

La poupe: l'arrière d'une embarcation

La proue: l'avant d'une embarcation

La quille: la colonne vertébrale, sous la surface de la coque qui contribue à la stabilité et à réduire la dérive latérale d'un bateau

Ligne de flottaison: l'intersection de la coque d'un bateau et de la surface de l'eau

Longueur hors-tout: la plus grande longueur sans le gouvernail

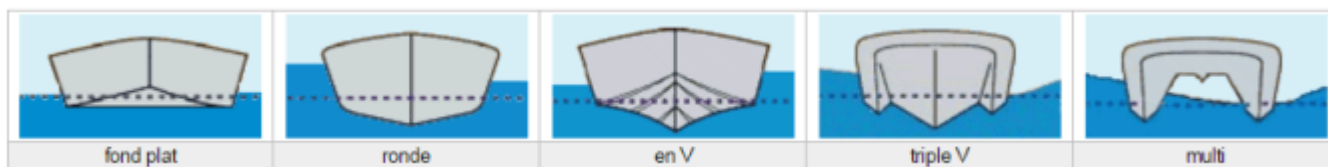
La carène: la partie immergée de la coque d'un navire comprenant la quille et les œuvres vives

Étrave: partie mince de la coque à l'avant du bateau qui fend l'écume

Pont avant: partie couverte à l'avant d'un canot

La muraille: partie latérale de la coque d'un bateau

Les différentes formes des coques:



Fond plat: – se sont généralement de petits bateaux non pontés qui peuvent facilement glisser sur l’eau à des vitesses élevées. Ils sont généralement conçus pour être utilisés dans des eaux tranquilles, les étangs, les petits lacs, rivières calmes, parce qu’ils ne sont pas aptes à bien naviguer dans des eaux agitées, surtout à des grandes vitesses. Les bateaux à fond plat ne sont pas très stable et doivent être utilisés avec prudence lors de déplacements.

Coque ronde: – parce que les bateaux à coque ronde sont très efficaces, (ils »glissent » presque sur l’eau), la majorité des voiliers de croisière et des bateaux à moteur ont une coque arrondie. Généralement, ce genres d’unité se déplace à des vitesses lentes, ils ne peuvent pas déjauger. Comme la forme arrondie a tendance à rouler avec les vagues, c’est une source fréquente de mal de mer pendant du mauvais temps.

Coque en V: – elles sont conçues pour fonctionner à des vitesses élevées et à « couper » à travers des flots agités. Ces coques n’ont pas un aussi bon rendement que les fonds plats ou ronds, et nécessitent de gros moteurs pour se déplacer à des vitesses similaires.

Triple V: – ce sont deux ou plusieurs coques jointes étroitement. Cette combinaison de coques permet beaucoup plus de stabilité que dans d’autres formes. La poche d’air qui se forme entre les coques peut aider le bateau à glisser plus facilement.

Multicoques: – ce sont principalement des coques en V, reliées par une plate-forme ou un poste de pilotage. Ces coques sont de plus en plus populaires, car elles offrent un grand nombre d’avantages tels que la stabilité et la vitesse, mais nécessitent beaucoup de place pour se diriger et tourner. Peut fonctionner dans pratiquement n’importe quel temps, et a tendance à mieux glisser que des bateaux à monocoque.

Un Vieux Grément pour Damgan

Association damganaise pour la restauration de bateaux d’intérêt patrimonial

Adresse Postale : Vieux Grément pour Damgan, 39 Grande rue, 56750 Damgan

Site Internet : <http://vg-damgan.fr/> Adresse mail : contact@vg-damgan.fr

Téléphone: 06 70 98 04 15

Suivez nous sur vos réseaux sociaux préférés



Éléments de description d'un bateau:

